



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

Déclaration de politique Monétaire du 13 mars 2025

Le Comité de Politique Monétaire s'est réuni pour analyser les développements macroéconomiques récents de l'environnement économique international, régional et national ; évaluer les résultats des récentes décisions de politique monétaire et décider de nouvelles orientations de la politique monétaire pour la période à venir.

Le Comité a noté qu'au niveau international, selon les perspectives économiques du FMI de janvier 2025, la croissance mondiale est estimée à 3,2% en 2024 et s'établirait à 3,3% en 2025. Cette croissance resterait lente et inférieure à la moyenne historique de 3,7% de la période de 2000 à 2019.

L'inflation mondiale a poursuivi sa tendance baissière, se situant à 4,6% au quatrième trimestre 2024 dans l'OCDE alors qu'elle était de 5,9% à la même période de l'année précédente. Cette décélération de l'inflation est expliquée notamment par, d'une part, le resserrement des conditions monétaires qui a freiné la demande et d'autre part, l'atténuation des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des pressions sur les prix internationaux des produits de base. Toutefois, l'inflation pourrait repartir à la hausse suite principalement aux effets de la politique commerciale menée par les Etats-Unis.

Dans la Communauté Est Africaine, les perspectives régionales du FMI montrent que la croissance économique devrait se situer à 5,4% en 2024 et atteindre 5,9% en 2025. Toutefois, ces prévisions pourraient être entravées par des facteurs de vulnérabilité notamment la crise politico-sécuritaire dans la sous-région et la persistance du durcissement des conditions de financement. Les tensions inflationnistes ont fortement

diminué dans les pays de CEA, avec une inflation moyenne de 3,1% dans quatre pays (Kenya, Ouganda, Tanzanie et Rwanda).

Concernant la conjoncture économique nationale, le Comité a noté une augmentation de la production du café vert de 87,2% au quatrième trimestre 2024, suite à la hausse de la production du café parche. Toutefois, il a noté une diminution de 22,4% de la production du thé sec, due à la perturbation de la fréquence de collecte des feuilles vertes et de l'usage.

Les estimations du cadrage macroéconomique de février 2025 indiquent que la croissance économique pourrait s'établir à 3,9 en 2024 contre 3,3% en 2023, suite aux bonnes performances du secteur tertiaire, en l'occurrence au niveau des branches « Banques et assurances » et « Administration publique » ainsi que la sous branche « Services de postes, télécommunications et internet ».

Pour l'année 2025, il est attendu une croissance du PIB de 4,6%, imputable à l'amélioration de l'activité dans le secteur primaire d'une part, principalement au niveau de la branche « Agriculture vivrière » et d'autre part, à l'accélération de la croissance du secteur secondaire, tirée par l'activité extractive.

La balance des paiements du quatrième trimestre 2024 fait ressortir une atténuation du déficit du compte des transactions courantes. Cette atténuation résulte de l'allègement du déficit du compte des biens, combiné à l'accroissement de l'excédent structurel du compte des revenus secondaires.

La dette publique s'est accrue de 15,1% à fin décembre 2024, en liaison principalement avec l'augmentation de 20,5% de la dette intérieure, qui représente plus de 70% de la dette publique totale. Exprimée en pourcentage du PIB, la dette publique totale représente 50,4% à fin décembre 2024.

S'agissant de la conduite de la politique monétaire, elle a été marquée par la poursuite de la politique monétaire restrictive dans le but de contenir les pressions inflationnistes. Au quatrième trimestre 2024, le taux directeur a été maintenu à 12%. La BRB a également

édicte le règlement N° 004/2024 relatif aux opérations sur les titres émis par la Banque de la République du Burundi, un nouvel instrument de politique monétaire adopté depuis mars 2024 en vue de gérer la liquidité.

L'indice des prix à la consommation, tel que publié par l'Institut National des Statistiques du Burundi, indique que le niveau des prix au quatrième trimestre 2024 a augmenté, le taux d'inflation ayant atteint, en moyenne trimestrielle, 30,0% contre 20,1% au troisième trimestre 2024. Cette hausse a concerné, à la fois, l'inflation alimentaire qui s'est établie à 29,0% contre 17,5%, l'inflation sous-jacente 31,2% contre 21,2% et l'inflation des produits énergétiques 34,0% contre 31,9% d'un trimestre à l'autre.

Les prévisions antérieures d'inflation pour le quatrième trimestre 2024 étaient de 24,9% tandis que les réalisations ont été de 30,0%. Cet écart est principalement lié aux facteurs exogènes notamment la persistance de la perturbation du transport.

Pour le premier trimestre 2025, les prévisions indiquent une persistance des pressions inflationnistes. Cette hausse risque d'être accentuée par la dynamique géopolitique régionale qui pourrait entraîner les pressions sur les marchés.

Sur base de ces développements macroéconomiques récents, le Comité de Politique Monétaire considère que les pressions inflationnistes persistent et les anticipations d'inflation sont élevées en dépit de l'orientation restrictive de la politique monétaire. A cette fin, la Banque de la République du Burundi reste déterminée à prendre toute mesure qui s'impose pour ramener progressivement l'inflation autour de son objectif de 8,0% à moyen terme. Elle va notamment concentrer ses efforts pour assurer l'approvisionnement en carburant, en collaboration avec les partenaires du secteur.

En outre, la Banque de la République du Burundi prend les mesures suivantes:

- 1) Maintenir le taux directeur à 12% ;
- 2) Renforcer la coordination des politiques monétaire et budgétaire en vue d'assurer l'efficacité des instruments de la politique monétaire ;
- 3) Accélérer les réformes de modernisation des systèmes de paiement pour améliorer la transmission de la politique monétaire ;

- 4) Moderniser la gestion des opérations du Marché Monétaire et de change ;
- 5) Maintenir une communication transparente et régulière avec tous les acteurs économiques pour ancrer les anticipations inflationnistes des agents économiques.

Fait à Bujumbura, le 13 mars 2025

Edouard Normand BIGENDAKO

Gouverneur

